

MOT DU PRÉSIDENT

C'est la première fois que je m'adresse à tous les membres depuis mon entrée en fonction lors de l'assemblée générale annuelle, le 27 avril dernier.

J'aimerais tout d'abord vous remercier de votre confiance. En retour, je m'engage à travailler énergiquement en votre nom.

Mon prédécesseur, le professeur Claude Dionne,

Avis

Réunions du conseil

Toutes les réunions du Conseil de la FAPPUNB sont ouvertes à chacun et chacune des membres des associations et nous invitons chaleureusement tous ceux et celles qui désireraient y assister.

Pour information concernant les futures dates des réunions, visitez notre site web au www.fappunb.ca

disait dans le numéro d'avril du *Bulletin* que le directeur général, Desmond Morley, et moi avions entendu le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, M. Volpé, confirmer le maintien des hausses de 3,25 % prévues pour les fonds accordés aux universités au cours de chacune des quatre prochaines années, malgré les coupures budgétaires prévues ailleurs.

Apparemment, nous avons mal interprété la déclaration du ministre puisque, dans le dernier budget provincial, la hausse des fonds accordés aux universités atteignait seulement 2 % pour l'année financière 2004-2005. Le 10 avril 2004, le *Telegraph Journal* publiait un éditorial du directeur général à ce sujet, intitulé *Budget Does Little To Promote Accessibility*, reproduit [en français] dans le présent numéro à

titre d'information. [Voir page 3 – Réd.]

Des membres de la haute direction du ministère de l'Éducation nous ont toutefois assurés du maintien d'un engagement ferme de la part du gouvernement Lord d'augmenter d'environ 13 % les fonds accordés aux universités au cours des quatre prochaines années, mais les contraintes financières actuelles l'empêchent d'attribuer des hausses régulières de 3,25 %.

L'avenir nous dira si cela sera confirmé.

Sommaire

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS.....	2
UN BUDGET QUI FAIT PEU POUR LA PROMOTION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES POST-SECONDAIRES	3
PRIX NICOLE RAYMOND AWARD.....	5
ARTICLE.....	7
CONFÉRENCE.....	8
APPEL POUR CANDIDATURES	8

Au cours de l'assemblée générale annuelle, le Comité directeur a approuvé la mise sur pied d'un comité *ad hoc* composé de trois personnes, incluant le soussigné, dans le but d'examiner la pertinence du mandat de la Fédération compte tenu de l'évolution de la situation. Nous espérons que les autres membres du comité *ad hoc* seront nommés au cours de la prochaine réunion du Comité directeur et qu'un rapport préliminaire sera transmis d'ici la fin de l'année.

Je suis très heureux de pouvoir vous informer que, en plus de la présentation du Prix Nicole Raymond Award au Prof. Gary Long lors de notre dernière assemblée générale annuelle, le travail altruiste du professeur Daniel Bélanger, depuis longtemps membre du Comité directeur de la Fédération et son secrétaire-trésorier depuis 1992, a été reconnu. Avec l'approbation unanime de nos associations membres, il a été convenu que la médaille des réalisations de la FAPPUNB serait désormais appelée **la médaille des réalisations Bélanger**. Accordée chaque année à un élève au rendement exceptionnel dans chaque école secondaire du Nouveau-Brunswick, cette médaille semble jouir, de manière générale, d'un prestige semblable à celui de la médaille de la Gouverneure générale et de la médaille Birks.

Le 15 juin dernier, le directeur général a participé au lancement dans les médias du projet de loi d'initiative parlementaire modifiant la ***Loi sur l'aide à la jeunesse***, présenté par Kelly Lamrock, député à l'Assemblée législative. Ce projet de loi veut faire supprimer les critères relatifs à la contribution des parents, actuellement inclus dans les dispositions sur l'admissibilité aux prêts étudiants.

J'espère que jusqu'à présent vous et vos proches avez bien profité de l'été – si toutefois on peut parler d'« été »... – et que vous continuerez à le faire.

Sincèrement,

Le président, Rick Hudson

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Au nom du Comité, actuellement sans président, il me fait plaisir de signaler que le nom de la Fédération a été mentionné dans *L'Acadie Nouvelle* le 16 juin 2004, dans un article intitulé ***Les libéraux veulent alléger le fardeau des parents d'étudiants***.

Cet article traitait de la présentation par Kelly Lamrock, député à l'Assemblée législative, d'un projet de loi d'initiative parlementaire visant à supprimer le facteur de la contribution des parents, actuellement inclus dans les critères relatifs à l'admissibilité aux prêts étudiants.

La Fédération est rarement mentionnée dans *L'Acadie Nouvelle* et nous sommes heureux que nos membres aient pu, au moins à cette occasion, être informés de ses activités dans ce média francophone.

Depuis le début de l'année, quatre de nos éditoriaux ont été publiés, les trois premiers dans le *Telegraph Journal* et le quatrième dans le *Times and Transcript* : *Proposed Solutions Do Little to Ease Financial Pain of Students*, le 11 février 2004, *Budget Does Little To Promote Accessibility*, le 10 avril 2004, *Partisanship Should Play Second Fiddle to Needs of NBers*, le 28 mai 2004, et *Protecting What 'University' Means*, le 10 juin 2004.

Le directeur général,

Desmond Morley

UN BUDGET QUI FAIT PEU POUR LA PROMOTION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES POST-SECONDAIRES

PAR

DESMOND MORLEY

[Publié dans le Telegraph Journal le 10 avril 2004]

Selon les plus récentes données publiées par Développement et Ressources Humaines Canada, le taux de diplômés universitaires sans emploi au Nouveau-Brunswick, a augmenté d'au moins un tiers de un pour cent au cours de l'année dernière. Ce qui représente pour cette catégorie de travailleurs disponibles à l'emploi, un taux de chômage de 3,6 p. cent. Par ailleurs, en excluant les diplômés universitaires, on obtient pour toutes les autres catégories de travailleurs de la province un taux de sans emploi qui demeure élevé à 10,5 p. cent.

Pourtant, depuis de nombreuses décennies, les économistes, les démographes et les analystes des politiques sociales, considérant qu'une certaine proportion de la force ouvrière sera toujours incapable de travailler régulièrement pour causes de maladie, d'arrêt de travail, de fermeture d'usine, etc., sont arrivés à dire qu'un niveau de 3 p. cent de chômage peut être considéré comme le plein emploi.

En fait, en tenant compte de la croissance rapide de la technologie, de la diminution de la permanence des relations entre les employeurs et les employés et de l'impact de ces changements sur la force ouvrière, ces mêmes experts croient maintenant qu'un taux de 4 p. cent de sans emploi est une mesure réaliste du plein emploi.

Dans cet environnement, les diplômés universitaires du Nouveau-Brunswick s'en tirent bien, relativement parlant, quand vient le temps de se trouver un emploi rémunérateur. Ainsi, la vaste majorité de ceux-ci deviennent rapidement de jeunes payeurs de taxes sur qui la population vieillissante de cette province pourra compter dans le futur.

Au Canada, on classe selon la *National Occupational Classification* les emplois en quatre catégories. La catégorie «A» regroupe tous les emplois nécessitant un diplôme au niveau du baccalauréat, de la maîtrise, ou du doctorat. La catégorie «B», quant à elle, regroupe les occupations exigeant deux ou trois années d'études post-secondaires dans un collège communautaire ou un institut de technologie ; ou deux à quatre années d'apprentissage ; ou deux à quatre années d'études secondaires en plus de deux années de formation pratique, des cours de formation supplémentaire ou de l'expérience pratique.

Selon les statistiques publiées par Ressources Humaines Canada en 2003, les membres de la catégorie «A» reçoivent en moyenne les rémunérations les plus élevées.

Ce qui est surprenant, c'est de considérer l'ampleur de l'écart qui sépare les revenus de ces deux catégories d'emplois. En 2003, la moyenne des salaires de la catégorie «A» était supérieure de 45 % à celle du salaire moyen des emplois de la catégorie «B». Ainsi, on peut assumer que la contribution des diplômés universitaires en matière d'impôts sur le revenu est aussi supérieure à celle des salariés de la catégorie «B».

Il va de soit, que l'on devrait faire tout ce qui est possible pour s'assurer que l'université continue d'être accessible à tous ceux et celles qui le désirent et qui sont qualifiés.

Toutefois, pour être accessible, l'université doit avant tout être abordable.

Le dernier budget provincial laisse à désirer quant à l'atteinte de cet objectif.

Le Ministre des finances, M. Volpé a dit que les universités vont recevoir 13 p. cent d'augmentation dans leurs budgets d'opération au cours des quatre prochaines années tel que promis par le Premier ministre Lord en mai 2003. Néanmoins, M. Volpé accorde une augmentation de 2 p. cent pour l'année fiscale 2004-2005 au lieu d'une augmentation de plus de 3 p. cent donnée l'année précédente. Inutile de rappeler que ces augmentations d'autour de 3 p. cent déjà promises devaient permettre aux universités d'amorcer une certaine planification de leurs activités à long terme.

Malheureusement, il est à prévoir qu'il y aura cette année encore une augmentation des droits de scolarité qui pourra être supérieure à celle anticipée. Cette augmentation va certainement réduire plutôt que faciliter l'accessibilité à nos universités.

En dépit des promesses gouvernementales que les universités recevraient éventuellement toutes les sommes promises, il n'en demeure pas moins que les factures d'aujourd'hui doivent être acquittées avec de l'argent comptant et non avec des promesses et cela peu importe par qui elles ont été prononcées.



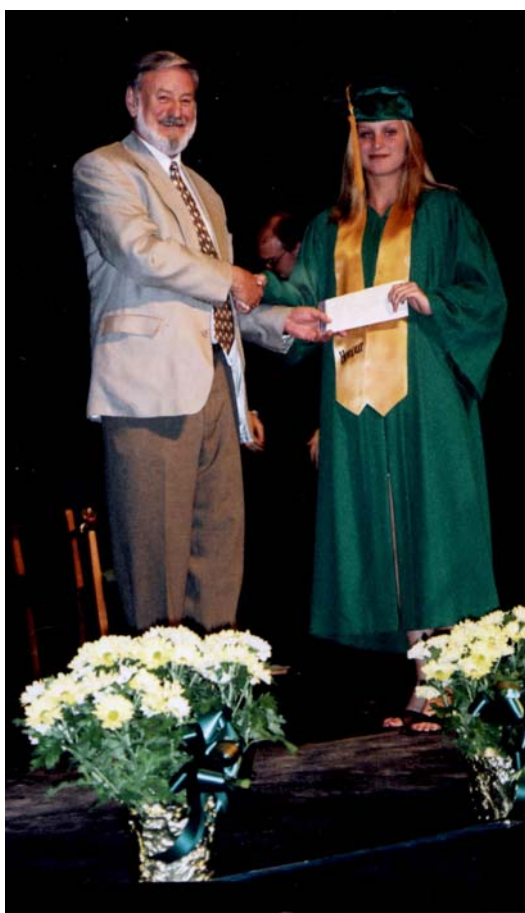
Le vice-recteur de l'Université de Moncton – campus d'Edmundston, M. Paul Albert, remet le Prix Nicole Raymond Award de 2004 au professeur Gary Long (à droite).



[de gauche à droite] Les professeurs Claude Dionne, Jack Vanderlinde, Rick Hudson et Ian Fraser profitent d'un moment de détente lors de la réception en l'honneur du professeur Gary Long qui s'est mérité le Prix Nicole Raymond Award de 2004.



Les délégués se rencontrent pour souper après l'assemblée générale annuelle.



Le directeur général de la Fédération, Desmond Morley, remet la bourse d'études Semeluk de 2004 de la FAPPUNB à Aiesia Corbett. [Voir l'article ci-dessous – **Réd.**]

Accompagné du trésorier, le professeur Daniel Bélanger, le directeur général a assisté aux cérémonies de remise des diplômes de l'école secondaire régionale Dalhousie, le 16 juin dernier, pour remettre la bourse d'études Semeluk de 2004 à Aiesia Corbett. Aiesia prévoit entreprendre des études en éducation à l'Université St. Thomas à l'automne.

Au cours de la même cérémonie, Shanda Noel a reçu la médaille des réalisations Bélanger.

Cette année, le processus de sélection pour la bourse a connu certains développements inhabituels. Deux des quatre personnes interviewées – sur plusieurs milliers de candidats possibles – étudiaient à l'école secondaire régionale Dalhousie qui se mérite donc nos sincères félicitations pour ce succès impressionnant.

De plus, étant donné la grande qualité des candidats interviewés, une deuxième bourse a été attribuée pour une période de deux ans à Cynthia Poussard pour l'aider dans ses études en sciences de la santé à l'Université de Moncton – campus d'Edmundston.

QUATRIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES

La Fédération a été priée de promouvoir la participation des membres du corps professoral à la quatrième conférence annuelle de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes : *Évaluation axée sur l'étudiant – Stratégies afin d'améliorer les résultats d'apprentissage.*

La conférence aura lieu les 25 et 26 novembre 2004, à l'Hôtel Westin Nova Scotian, à Halifax (Nouvelle-Écosse).

L'inscription à tarif préférentiel (avant le 1^{er} août 2004) coûte 295 \$ (plus la TVH). Le coût sera ensuite de 360 \$ (plus la TVH). Il est possible d'obtenir un tarif groupe en communiquant avec le secrétariat de la conférence de la CESPM au (506) 453-2844. Nous encourageons nos membres à participer à cette conférence. Vous pouvez obtenir un formulaire d'inscription contenant l'ordre du jour auprès de la CESPM ou du bureau de la Fédération.

APPEL POUR CANDIDATURES

L'adhésion au comité ad-hoc [voir le Mot du Président, page 1 – **Réd.**] à la révision de la Fédération est ouverte à tous les membres du corps professoral. Quelqu'un(e) désirant(e) de considération comme membre du comité devrait soumettre son nom au bureau de la Fédération d'ici le 16 août 2004.

Le président
Rick Hudson

Membres du bureau de direction 2004-2005

Président: Richard Hudson
(506) 364-2331

Vice Président: Don Fields
(506) 453-4707

Secrétaire-trésorier: Daniel
Bélanger
(506) 737-5151

Président-sortant: Claude Dionne
(506) 858-4602

Président/e/s de comités

Comité de la condition féminine
Vacant

**Comité de la caisse de défense
d'urgence**
Jon Thompson (AUNBT)

Prix Nicole Raymond Award
Vacant

Comité de communication
Vacant

Comité de la bourse d'études
Daniel Bélanger (ABPPUMCE)

Bureau de la Fédération

65 Brunswick, suite 297
Fredericton, N.B. E3B 1G5
Tel: (506) 458-8977
Fax: (506) 458-8977
Courriel: fnbfa@nbnet.nb.ca

Directeur exécutif
Desmond Morley

Secrétaire
Patricia Lewington

Comité Editorial
Ian Fraser

Vos Opinions Sont Bienvenues

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres des associations locales qui désirent nous faire parvenir des textes et leurs opinions au sujet de la vie universitaire en général.

Conséquemment les lecteurs et lectrices sont cordialement invité/e/s à faire parvenir leur point de vue ou à formuler leurs commentaires par écrit à l'adresse au-dessus.

Les opinions exprimées dans le Bulletin ne sont pas nécessairement celles du Conseil et Bureau de Direction de la FAPPUNB/FNBFA